

Conseil d'établissement de l'EPS Jorat

Résumé de la séance du 5 février 2020

À 18h00 au collège du Raffort à Mézières.

– Présences /Absences

Pour le ¼ autorités :

- Mme Valérie Hirt, Conseil Intercommunal de l'ASIJ, Présidente
- M. Christophe Balissat, Comité de Direction de l'ASIJ, Vice-président
- *M. Jean-Jacques Schumacher, Conseil Intercommunal de l'ASIJ - excusé*
- Mme Lara Graz, Conseil Intercommunal de l'ASIJ

Pour le ¼ professionnels :

- Mme Delphine Indermühle, enseignante
- *M. Julien Bocherens, doyen - excusé*
- M. Gérald Morier-Genoud, Directeur EPS Jorat
- *M. Alain Porchet, enseignant - excusé*

Pour le ¼ parents :

- Mme Karine Gautschi Hälg
- Mme Julie Kay-Lorenz
- Mme Christine Müller
- Mme Yvonne Bianco

Pour le ¼ sociétés :

- Mme Noémie Duvoisin, Réseau APERO
- Mme Catherine Ngom-Bru, APE
- M. Bernard Monstein, Conseil de la paroisse du Jorat
- M. Jean-Luc Blanc, Fanfare du Jorat

Secrétaire :

- M. Nicolas Deprez

– Accueil

Madame Hirt, Présidente, souhaite la bienvenue.

– Communication de la Présidente

Réunion du CRPS du 4 février : Mme Hirt était convoquée à cette 1^{ère} séance, raison pour laquelle ce n'est pas Mme Ngom-Bru qui s'y est rendue. M. Flotron, préfet, a demandé à Mme Hirt de continuer de représenter le CEt lors des prochaines séances. Les aspects concernant la consommation par des élèves d'alcool, cigarettes (y compris vaporette et CBD) et stupéfiants y ont été abordés. La prochaine séance aura lieu en juin et sera axée sur la mise en place de mesures de prévention spécifiquement destinées aux 9^{ème} Harmos (élèves et

parents). Le CEt pourra être acteur dans une certaine mesure à définir. Par ailleurs, M. Flotron, préfet, propose d'intervenir pour parler du CRPS lors d'une prochaine réunion du CEt. Mme Hirt propose d'inviter M. Flotron à la prochaine séance du CEt. Toute la communication à propos des démarches du CRPS est pilotée par le préfet.

– Mise en discussion et adoption du résumé de la séance
du 23 septembre 2019

Le résumé de séance est validé dans l'état et sera conservé tel quel pour les membres du CEt. Il est proposé et validé de poster sur le site de l'ASIJ un résumé de séance qui ne comporte pas les réponses du CEt au formulaire de consultation de la consolidation de la LEO. En effet, sans le questionnaire de base (qui ne fait pas partie du résumé de séance), les réponses données sont incompréhensibles. Sur la version postée sur le site, il est inscrit à ce point : « Le « Formulaire de consultation » a été rempli en ligne sur la base des réponses et commentaires des membres du Conseil d'établissement. »

– Communications du Directeur de l'établissement scolaire

Fête des écoles : Ce sujet est en cours de réflexion, et il n'y a encore rien de concret à ce jour. Le CEt sera informé des choix dès qu'ils auront été faits et sera potentiellement mis à contribution au moment voulu.

– Règlement du Conseil d'établissement

Le règlement a été soumis au juriste du DFJC. Selon son retour, certains points de l'article 11 sont incompatibles. Cela concerne l'admission prioritaire des représentants du Réseau APERO et de l'APE au quart Sociétés Locales. Il est décidé de proposer à M. Izzo (juriste DFJC) une nouvelle version de l'article 11 et de lui demander son avis et conseils pour faire en sorte que ce point qui est exigé par le Conseil Intercommunal de l'ASIJ soit appliqué. M. Deprez se chargera de transmettre ces éléments au DFJC.

– Communication « Ecole – Parents – Elèves – ASIJ »

Le sujet est proposé par les représentantes des parents. Il y a une volonté de trouver un mode de communication de l'actualité plus dynamique. La question se pose de la plateforme à utiliser : Site de l'ASIJ, site de l'EPS, liens à établir entre les deux ou autre ? Il manquerait un canal de diffusion à développer.

Le site web de l'EPS est celui qui est spontanément consulté par les parents (pas celui de l'ASIJ, moins connu). Les informations scolaires y sont régulièrement mises à jour, on y trouve également l'entier du contenu d'« Ecole Info ». Des informations telles que les spectacles pourraient être ajoutées, mais attention toutes les informations ne concernent pas tous les élèves. Il est demandé au ¼ parent d'évaluer les informations manquantes sur le site et de les transmettre à la direction de l'EPS, de manière à pouvoir les intégrer autant que possible quand elles concernent la majorité des élèves.

Il faudrait également inciter les parents à aller régulièrement sur le site pour s'informer, car il a été constaté que bon nombre ne l'utilisent pas. Il est proposé d'inscrire régulièrement l'adresse du site internet de l'EPS sur les documents et/ou circulaires remis aux parents. Sur la 1^{ère} page du site, il est possible de mettre en évidence des sujets via un « Post It », de manière à capter l'attention sur une information.

Il manque également un lien entre la classe de l'élève et ses parents. Il y a une réflexion du canton à ce sujet via les moyens de communications numériques. Cette approche permettrait la communication d'informations pratiques, et ne remplacerait pas les interactions humaines entre l'enseignant et les parents, qui restent les plus constructives. Malgré la taille de l'EPS du Jorat et sa diffusion géographique, le contact « parents – enseignant – élève » reste essentiel.

– Transports : Règles et civilités – suivi du groupe de travail

Propositions et idées :

- Communication directe : Faire se rencontrer les intervenants dans un climat serein, hors de l'agitation de la rentrée. Par exemple, rencontre « Chauffeur – enfants – enseignant » en classe. De manière à pouvoir échanger, se poser des questions et transmettre des informations.
- Communications des règles : Rappel des gestes « sur le terrain ». Mise à jour et uniformisation des documents à disposition sur les sites de l'EPS, de l'ASIJ et auprès du transporteur (règles, règlements, charte, autre). Modifier ces documents de manière à les rendre plus attractifs et positifs.
- Trouver une manière de faire se rencontrer les gens : Elaborer une charte avec les mots des enfants. Faire participer les élèves via le conseil des délégués de classe. Envisager la possibilité d'organiser une grande rencontre au sujet des transports scolaires « Chauffeurs – concepteurs d'horaires – élèves – enseignants – parents », si nécessaire avec l'aide de PROFA.

Rappel des consignes : Tous les deux ans, organiser un rappel aux élèves des « règles du bus » d'une vingtaine de minutes, durant le temps scolaire, avec un bus à disposition, un chauffeur et l'enseignant.

– Sujets des prochaines séances.

- Communication au sujet du CRPS
- Organisation entre horaires scolaires et para scolaire
- Marche du climat / écologie

– Planification des prochaines séances

Mardi 12 mai 2020 de 18h30 à 20h30

Lundi 7 septembre de 18h00 à 20h00

Les séances auront lieu à la salle de réunion de l'ASIJ du collège du Raffort.

Les idées de sujets peuvent être proposées par mail à Mme Hirt robi_val@msn.com et à Nicolas Deprez cd.asij@gmail.com, le plus vite possible de manière à évaluer le besoin d'inviter des éventuels intervenants.

La séance est levée à 20h10